

**EPREUVE DE LATIN – Classe de premières**  
**Epreuve normale – durée : 3 heures**

*On autorisera l'utilisation d'un dictionnaire latin-français et français-latin*

**Texte de référence : Tite-Live, XXIV, 26** ( le texte et sa traduction se trouvent en pages 2 et 3)

*La scène se situe en Sicile, à Syracuse, en 215 av. JC. Hiéron, qui avait pris le parti de Rome contre Carthage, confie à sa mort son pouvoir à son petit-fils, Hieronymus, âgé de quinze ans, bientôt massacré après quinze mois de règne. Or l'un de ses tuteurs, Adranodorus, qui était le gendre de Hiéron, et Thémistus<sup>1</sup>, profitent de ces troubles pour tenter de s'emparer du pouvoir, à l'aide des Carthaginois. L'affaire est bien vite révélée, les coupables aussitôt mis à mort, mais la haine des Syracusains poursuit toute la famille royale...*

**I. Questions**

1. Vous étudierez, dans ce passage, les différents procédés qu'utilise l'auteur pour mettre en scène les événements. ( 5 points )
2. Analysez, en vous appuyant notamment sur les registres du passage, l'effet que souhaite produire Tite-Live sur son lecteur. En quoi cet extrait est-il représentatif de la manière dont Tite-Live aborde l'écriture de l'histoire ? ( 5 points )

**II. Langue**

1. Version : *Vous traduirez ces lignes qui font suite au texte de référence.* ( 7 points )

Tum quoque haud magno aedium spatio inter medios tot armatos aliquotiens integro corpore evaserunt tenentibusque, cum tot ac tam validae eluctandae<sup>2</sup> manus essent, sese eripuerunt. Tandem vulneribus confectae, cum omnia replerent sanguine, exanimes conruerunt. Caedem per se miserabilem miserabiliorem casus fecit, quod paulo post<sup>3</sup> nuntius venit mutatis repente ad misericordiam animis ne interficerentur.

2. Thème ( 3 points ) :

Comme les habitants de Syracuse étaient sur le point de massacrer toute la famille royale, Héracléa, fille de Hiéron, s'étant réfugiée près des Pénates, supplia qu'on épargnât ses deux filles, et qu'on les envoyât en exil avec elle à Alexandrie.

---

1 Gendre de Gélon, le frère de Hiéron de Syracuse.

2 Ici, transitif : échapper à ; attention au sens passif et à la notion d'obligation contenus dans cet adjectif verbal.

3 Adverbe

Heraclia erat filia Hieronis, uxor Zoippi, qui legatus ab Hieronymo<sup>4</sup> ad regem Ptolomaeum missus voluntarium consciverat exsilium. Ea cum ad se quoque veniri praescisset, in sacrarium ad penates confugit cum duabus filiabus virginibus, resolutis crinibus miserabilique alio habitu, et ad ea addidit preces : « Nunc per deos, nunc per memoriam Hieronis patris Gelonisque fratris ne se  
5 innoxiam invidia Hieronymi conflagrare sinerent : nihil se ex regno illius praeter exsilium viri habere ; neque fortunam suam eandem vivo Hieronymo fuisse quam sororis<sup>5</sup> neque interfecto eo causam eandem esse. Quid quod si Adranodoro<sup>6</sup> consilia processissent, illa cum viro fuerit regnatura, sibi cum ceteris serviendum ? Si quis Zoippo nuntiet interfectum Hieronymum ac liberatas Syracusas, cui dubium esse quin extemplo conscensurus sit navem atque in patriam  
10 rediturus ? Quantum spes hominum falli. In liberata patria conjugem eius ac liberos de vita dimicare, quid obstantes libertati aut legibus ? Quod ab se cuiquam periculum, a sola ac prope vidua et puellis in orbitate de gentibus esse ? At enim periculi quidem nihil ab se timeri, invisam tamen stirpem regiam esse. Ablegarent ergo procul ab Syracusis Siciliaque et asportari Alexandriam juberent, ad virum uxorem, ad patrem filias. » Aversis auribus animisque, ne tempus tererent,  
15 ferrum quosdam expedientes cernebat ; tum omissis pro se precibus, puellis ut saltem parcerent orare institit, a qua aetate etiam hostes iratos abstinere ; « ne tyrannos ulciscendo quae odissent scelera ipsi imitarentur. » Inter haec abstractam a penetralibus jugulant. In virgines deinde respersas matris cruore impetum faciunt, quae alienata mente simul luctu metuque velut captae furore eo cursu se ex sacrario proripuerunt ut, si effugium patuisset in publicum, impleturae urbem tumultu  
20 fuerint.

**Traduction de Paul Nisard :**

Héracléa était fille d'Hiéron, et femme de Zoippus. Zoippus, envoyé en ambassade par Hiéronyme auprès du roi Ptolémée, s'était condamné à un exil volontaire. Héracléa, ayant appris que les assassins se dirigeaient vers sa demeure, se réfugia aux pieds de l'autel domestique et des  
25 dieux pénates, ayant avec elle ses deux filles, les cheveux épars et dans un état bien propre à exciter la pitié. Elle y joignit les prières, au nom de son père Hiéron, et de Gélon son frère, suppliant les meurtriers "de ne point envelopper une femme innocente dans la haine qu'avait soulevée Hiéronyme. Qu'au règne de ce prince elle n'avait gagné que l'exil de son mari ; que sa fortune, pendant la vie d'Hiéronyme, n'avait pas été la même que celle de sa soeur, et que Hiéronyme une  
30 fois mort, sa cause n'était pas non plus la même. Si Adranodorus avait réussi dans ses projets,

4 Petit-fils de Hieron, règne de 216 à 215 av. JC, il avait alors quinze ans. Manipulé par Adranodorus pour embrasser le parti des Carthaginois.

5 Damarata, soeur d'Héracléa. *Ilia*, dans la phrase suivante, désigne le même personnage.

6 Tuteur de Hiéronimus, marié à Damarata.

Damarata eût régné avec son mari ; mais Héracléa aurait dû être esclave avec tout le peuple. Si quelqu'un allait annoncer à Zoïppus qu'Hiéronyme est mort, que Syracuse est libre, pourrait-on douter qu'il ne s'embarquât aussitôt pour revenir dans sa patrie ? Ô combien les espérances des hommes sont trompeuses ! Dans sa patrie devenue libre, sa femme et ses enfants se débattent pour  
5 conserver la vie ! Comment pouvaient-elles être un obstacle à la liberté ou aux lois ? Qui pouvait redouter quelque chose d'elle, seule comme elle est, presque veuve, et de deux jeunes filles privées de leur père ? Mais peut-être sans causer de craintes, leur sang royal excitait la haine. Oh! qu'alors on les relègue loin de Syracuse et de la Sicile, qu'on les transporte à Alexandrie, elle auprès de son mari, ses filles auprès de leur père." Mais leurs oreilles et leurs âmes étaient fermées à ces prières, et  
10 déjà quelques-uns tiraient leurs épées pour épargner le temps. Alors, cessant de supplier pour elle-même, elle persiste à demander grâce du moins pour ses filles, dont l'âge fléchirait même des ennemis irrités. "En punissant des tyrans ils ne doivent pas imiter leurs crimes." Les assassins l'arrachent de l'autel et l'égorge ; puis ils se précipitent sur les jeunes filles couvertes du sang de leur mère. Égarées par la douleur et, la crainte, et comme saisies de démence, elles s'élancent loin  
15 de l'autel avec tant de rapidité, que si elles eussent trouvé quelque moyen de fuir vers la ville, elles l'eussent remplie de tumulte.